

7.1.F. - ITALIEN

56 candidats étaient inscrits aux épreuves orales d'italien ; seuls 44 d'entre eux se sont présentés.

La répartition entre langue obligatoire et langue facultative a été, comme les années précédentes, très inégale, les candidats au titre de la langue obligatoire étant peu nombreux.

Les notes attribuées s'échelonnent de 09 à 18/20.

Les articles proposés à l'étude étaient extraits de *L'Espresso*, *Panorama*, *La Repubblica*. Les thèmes abordés portaient notamment sur l'environnement, l'emploi, la place des jeunes et des femmes dans la société, la crise économique...

Rappelons que l'épreuve orale de langue se déroule de la façon suivante : le temps de préparation comme le temps de passage est d'environ 20 minutes. Durant l'interrogation, le candidat est invité à résumer rapidement le texte, puis à le commenter. Un entretien permet ensuite d'instaurer un dialogue avec l'examineur.

Sur l'ensemble des journées d'oral, il est apparu, cette année encore, que la plupart des candidats avait un niveau d'expression tout à fait satisfaisant. Nombreux sont ceux qui s'expriment même avec spontanéité et pertinence, dans une langue naturelle. Aux prestations les plus moyennes, il a été reproché des fautes d'accent, des maladresses grammaticales ou encore un rythme d'élocution un peu hésitant.

Aux futurs candidats qui souhaitent se préparer au mieux à cette épreuve, on peut conseiller de ne pas négliger de se tenir au courant de l'actualité italienne, notamment à travers une lecture régulière de la presse. Les moyens audiovisuels peuvent être également utilisés avec profit ; ils sont nombreux.